

FRUITBOWL

youth training regatta

23 - 26 JUILLET 2009

AVIS DE COURSE

1 juin 2009

mise à jour 3 juillet 2009

L'AUTORITÉ RESPONSABLE DE L'ORGANISATION LE CLUB NAUTIQUE DE HUDSON

1. RÈGLEMENTS

- 1.1 Cette régata est régie par les règles tels que définis dans les Règle de course à la voile (RCV), à moins que ces règlements ont été modifiés par cet Avis de courses et les Instructions de course.
- 1.2 Les règles de classe s'appliquent pour chaque flotte.
- 1.3 En cas de conflit dans la traduction, le texte anglais prévaudra.

2. PUBLICITÉ

- 2.1 Cette régata est classifiée Catégorie A, conformément aux RCV l'Appendice I – Code de publicité de l'ISAF.

3 ÉLIGIBILITÉ ET INSCRIPTIONS

- 3.1 La participation s'adresse strictement aux jeunes plaisanciers nés le le 1^{er} janvier 1991 ou après, sauf pour les participants 29er ou Europe, pour qui la date de naissance est le 1^{er} janvier 1989 ou après. Une preuve d'âge est requise. Communiquez avec info@HudsonYachtClub.com (450-458-5326) si vous avez des questions au sujet de votre éligibilité.
- 3.2 Les classes et catégories seront les suivantes :

Laser	Laser Radial	Byte / CII	Planches à voile
420	Laser >>	29er	
Optimist green (first year racing)	Optimist (all others)		
- 3.3 Vous pouvez trouver des formulaires d'inscriptions en ligne au www.hudsonyachtclub.com

4. COÛTS

4.1 Les inscriptions et le paiement sont payables avant le 1 juillet 2009. Les frais d'inscription de \$125 incluent 2 jours de cliniques, dîner pour les quatre jours, et le souper du samedi (des billets supplémentaires sont disponibles).

4.2 Opti Vert/Green \$90.00

4.3 Rabais pour Circuit du Québec (Optimist) - \$35.00

5. CALENDRIERS DES COMPÉTITIONS

5.1 Calendrier

Mercredi, le 22 juillet 2009	
15 h à 21 h	- Enregistrement
20 h à 21 h 30	- Réunion des entraîneurs
Jeudi, le 23 juillet 2009	
7 h à 9 h	- Enregistrement
8 h 30	- Cérémonies d'ouverture
9 h	- Début des cliniques <i>FruitBowl</i>
16 h30 à 17 h	- Compte-rendu à l'interne par les entraîneurs
17 h à 18 h 30	- Réunion des entraîneurs
19 h	- Activités à communiquer
Vendredi, le 24 juillet 2009	
9 h	- Reprise des cliniques <i>FruitBowl</i>
16 h30 à 17 h	- Compte-rendu à l'interne par les entraîneurs
19 h	- Activités à communiquer
Samedi, le 25 juillet 2009	
8 h 30	- Fin de l'enregistrement
10 h	- Signal d'avertissement pour la première course
16 h 30 h	- Compte-rendu à l'interne par les entraîneurs
19 h	- Activités à communiquer
Dimanche, le 26 juillet 2009	
10 h	- Signal d'avertissement pour la première course de la journée
AUCUN SIGNAL D'AVERTISSEMENT DE COURSE APRÈS 13 H.	
15 h	- Compte-rendu à l'interne par les entraîneurs
16 h 30	- Remise des trophées

Un calendrier révisé vous sera remis lors de l'enregistrement. Une copie sera affichée sur le babillard officiel.

6. ENREGISTREMENT

6.1 L'enregistrement doit se faire par internet seulement

- 6.2 Le site web pour l'enregistrement est le suivant :
<https://event-manager.compete-at.com/hudson/FruitBowl2009>
- 6.3.1 Aucun enregistrement ne sera accepté après 8 h 30, le samedi 25 juillet 2009.
- 6.4 Les inscriptions pour les courses seulement, seront acceptées avant 08h30 samedi le 25 juillet 2009.

7 MESURAGE

- 7.1 Durant la compétition, tous les bateaux sont sujets à une inspection

8. DIRECTIVES POUR LA VOILE

- 8.1 Les directives pour la voile seront disponibles à l'enregistrement.

9. SITE

- 9.1 Les courses se dérouleront sur le lac des Deux-Montagnes près du Huson Yacht Club.

10 LES COURSES

- 10.1 Les courses seront détaillées dans les directives pour la voile.
- 10.2 Toutes les courses seront d'une durée d'environ 45 minutes.
- 10.3 Nous prévoyons un minimum de cinq courses pour chaque flotte.

11. CLASSEMENT

- 11.1 Le système du plus bas pointage, RCV Appendice A, est en vigueur.
- 11.2 Trois courses doivent être complétées pour constituer une série.
- 11.3 Lorsque cinq courses ou moins sont complétées, les points accumulés par une embarcation équivalront au total des points de la course
- 11.4 Lorsqu'il y a plus de six courses complétées, les points accumulés par une embarcation équivalront au total des points de la course, en retranchant le plus bas pointage.

12. EMBARCATIONS DE SOUTIEN

- 12.1 Le recours à l'entraîneur et l'utilisation d'embarcations de soutien seront réglementés. L'entraîneur et les plaisanciers des embarcations de soutien devront s'enregistrer au bureau des inscriptions et auprès du Comité des courses lors des jours de courses.
- 12.2 Les embarcations de soutien seront identifiées avec des étiquettes adhésives.

13. ACCOSTAGE

14. PRIX

14.1 Des trophées-souvenirs seront attribués pour les trois premières places dans chacune des flottes qualifiées, minimum de 5 bateaux par flotte, à l'exception de la flotte verte *Optimist*.

14.2 La flotte Optimist verte recevra un prix de participation.

14.3 Chacune des classes se verra attribuer un prix d'esprit sportif.

15 DENEGATION DE RESPONSABILITE

15.1 Les compétiteurs participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la règle numéro 4. L'administration n'est pas responsable pour aucun dommage matériel, accident corporel ou accident mortel subit en conjonction avec ou avant, durant ou après la régates.

16 ASSURANCES

16.1 Il est fortement recommandé que les propriétaires, les barreurs et les équipiers possèdent une assurance-responsabilité pour tout dommage, perte ou blessure causés ou reliés à leur participation à la régates ainsi que toutes activités s'y rattachant.

17 AVIS AUX COMPÉTITEURS

17.1 Des avis s'adressant aux compétiteurs seront affichés sur le babillard officiel de la régates, situé sur la véranda du pavillon.

18 HÉBERGEMENT

18.1 Les emplacements de camping au HYC sont très limités. Les places seront remises aux premiers arrivés.

18.2 Il existe d'autres choix d'hébergement. Voir les détails en ligne www.hudsonyachtclub.com

19 INFORMATIONS

Pour plus d'information, communiquez avec le :

Hudson Yacht Club,
C.P.130,
10, ch. Yacht Club,
Hudson, QC J0P 1H0
Tél. (450) 458-5326 Fax (450) 458-5141

ou info@hudsonyachtclub.com

20. TRADUCTION

20.1 Cet avis de courses est disponible en anglais et en français.